



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DISPOSITIF DE MESURE DE L'ARTIFICIALISATION DES SOLS

Mesurer la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers, à partir des fichiers fonciers

Webinaire du 1^{er} septembre 2023

Pascal Lory, Conseiller Information géographique et spatiale auprès du DGALN.

UN DISPOSITIF DE MESURE DE L'ARTIFICIALISATION DES SOLS INITIÉ DÈS LE PLAN BIODIVERSITÉ (juillet 2018)

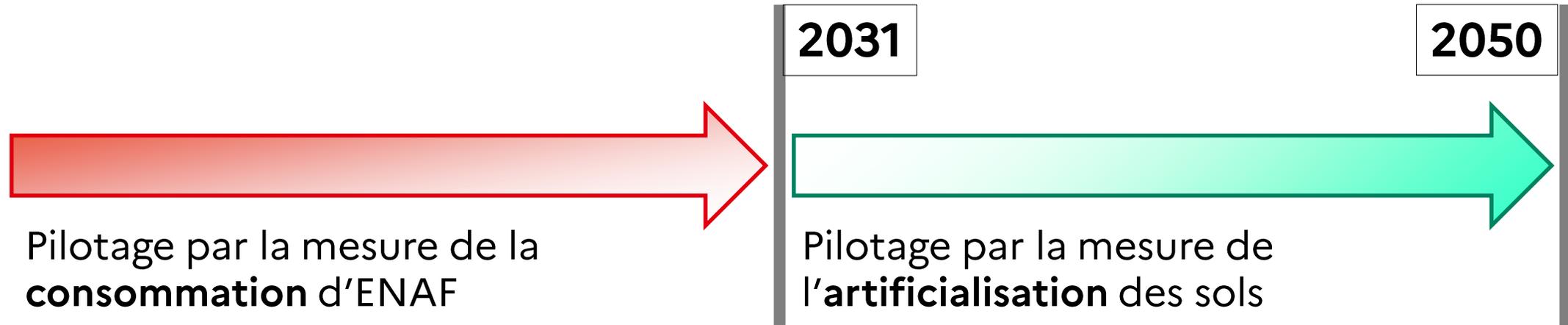
- ❑ 6 axes stratégiques, 24 objectifs, 90 actions pour la biodiversité.
- ❑ Objectif 1.3 - Limiter la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers pour atteindre l'objectif de zéro artificialisation nette.
- ❑ Action 7 : *Nous publierons, tous les ans, un **état des lieux de la consommation d'espaces** et mettrons à la disposition des territoires et des citoyens des données transparentes et comparables à toutes les échelles territoriales.*
- ❑ Action 10 : *Nous définirons, en concertation avec les parties prenantes, l'horizon temporel à retenir pour atteindre l'objectif « **zéro artificialisation nette** » et la trajectoire pour y parvenir progressivement. Les collectivités, à l'occasion du renouvellement de leurs documents d'urbanisme, devront se fixer un objectif de maîtrise ou de réduction de l'artificialisation des sols compatible avec la trajectoire définie au niveau national, tout en tenant compte des spécificités locales.*

DÉFINITION DE LA CONSOMMATION D'ESPACES ET DE L'ARTIFICIALISATION DES SOLS



- ❑ La loi Climat et Résilience (08/2021) définit la consommation d'espaces comme "**la création ou l'extension effective d'espaces urbanisés** sur le territoire concerné". Il s'agit donc de la transformation d'usage d'un sol, passant d'un sol à caractère naturel, agricole ou forestier (NAF), vers un sol urbanisé.
- ❑ L'artificialisation est définie dans l'article 192 de la loi Climat et résilience comme "**l'altération durable de tout ou partie des fonctions écologiques d'un sol**, en particulier de ses fonctions biologiques, hydriques et climatiques, ainsi que de son potentiel agronomique par son occupation ou son usage. Cette définition s'écarte de la notion de consommation d'espaces pour s'intéresser aux **impacts induits sur les sols**."
- ❑ Cette définition générale a été complétée, par le décret n° 2022-763 du 29 avril 2022 relatif à la nomenclature de l'artificialisation des sols pour la fixation et le suivi des objectifs dans les documents de planification et d'urbanisme.

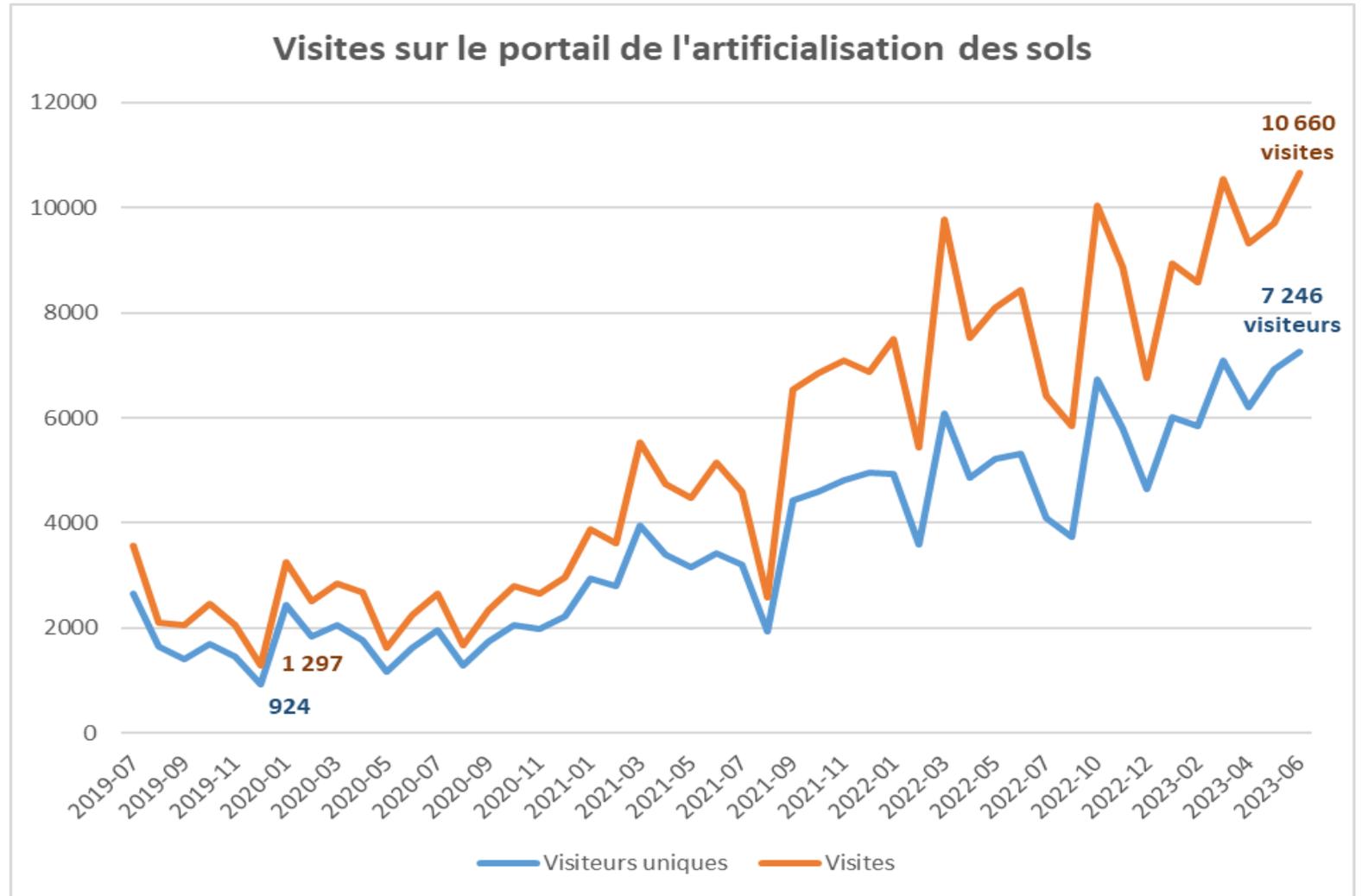
AGENDA DE LA CONSOMMATION D'ESPACES ET DE L'ARTIFICIALISATION DES SOLS



- ❑ Les fichiers fonciers permettent de mesurer la **consommation** d'ENAF, l'occupation du sol à grande échelle (OCSGE) permet de mesurer l'**artificialisation** des sols.
- ❑ Maitrise d'ouvrage du dispositif de mesure de l'artificialisation des sols assurée par le MTE et le MASA, mise en œuvre par les opérateurs CEREMA, IGN, et INRAE.

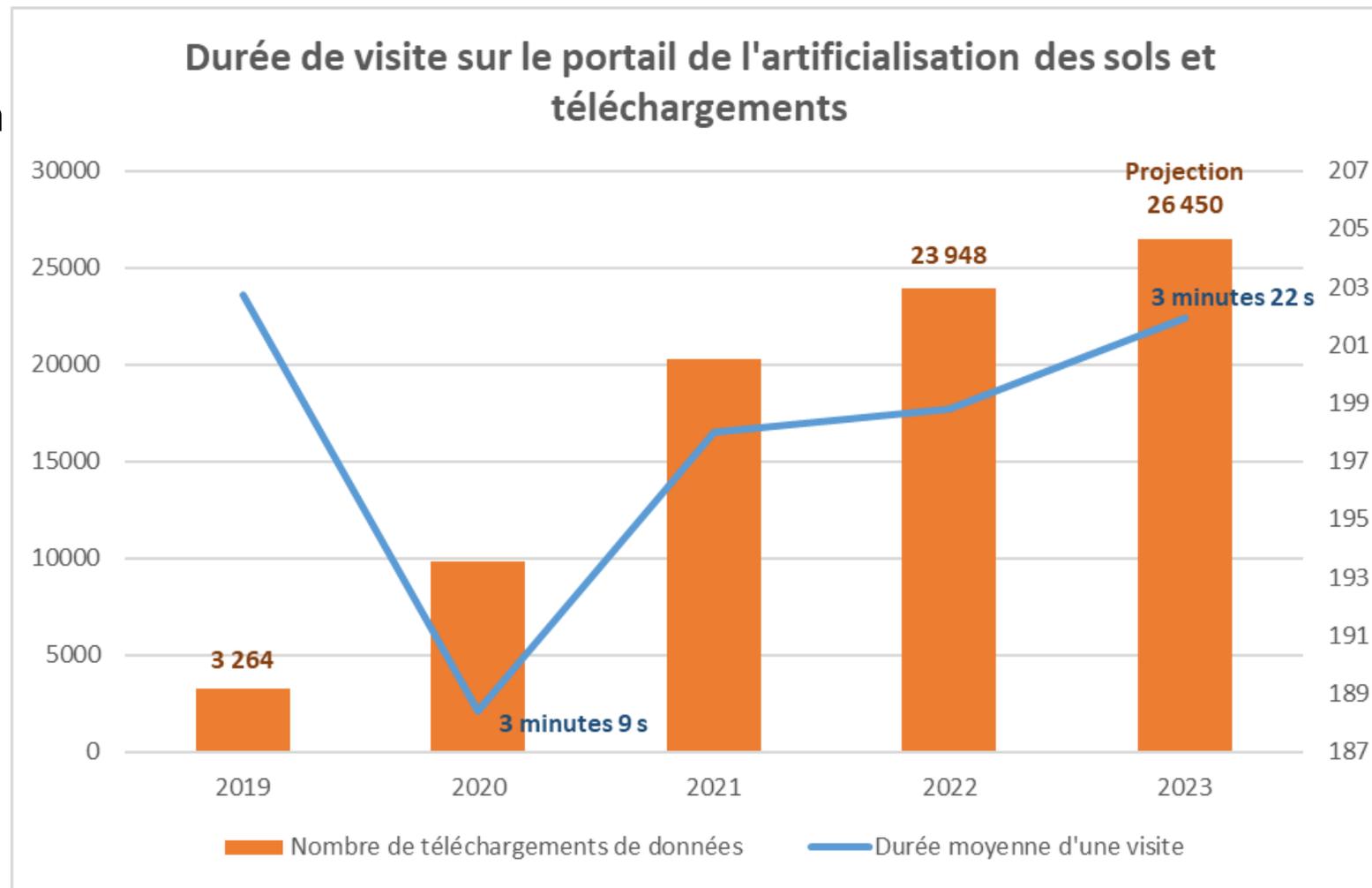
FRÉQUENTATION DU PORTAIL DE L'ARTIFICIALISATION DES SOLS À JUIN 2023

- ❑ Constante progression des visites jusqu'à **plus de 10.000 par mois**,
- ❑ Visiteurs uniques jusqu'à **plus de 7.000 par mois**,
- ❑ Fréquentation nominale pour ce type de site Web.



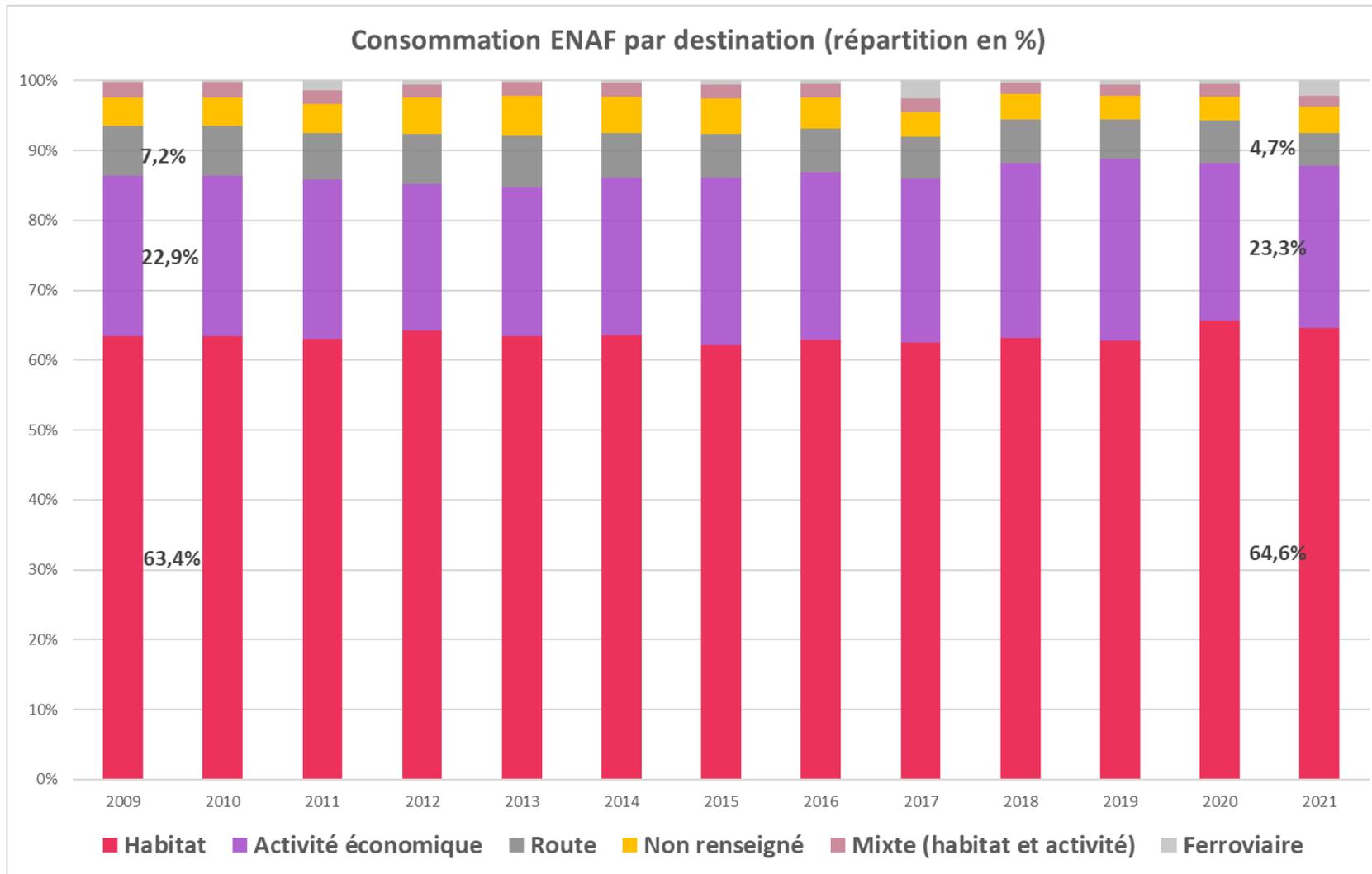
FRÉQUENTATION DU PORTAIL DE L'ARTIFICIALISATION DES SOLS À JUIN 2023

- ❑ Durée moyenne de visite en progression régulière jusqu'à **3mn 22s**,
- ❑ Durée longue, les pages les plus vues étant : accès aux données de consommation, tableau de bord et carte interactive,
- ❑ Nombre de téléchargements en forte progression jusqu'à **près de 24.000 en 2022**.



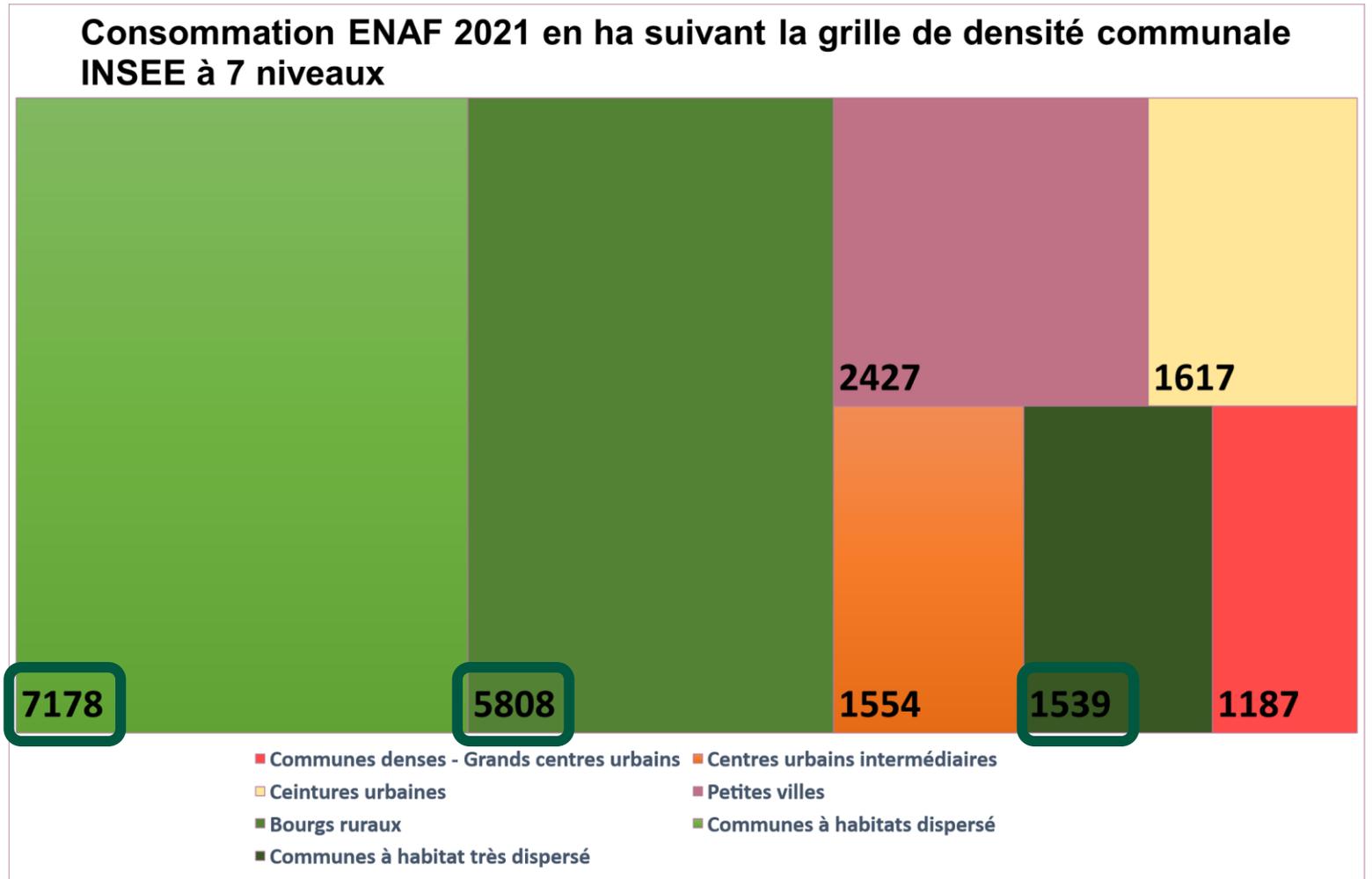
DES UTILISATIONS MULTIPLES DES DONNÉES DE CONSOMMATIONS D'ENAF

- ❑ Consommation des ENAF marquée par l'usage « habitat », à hauteur de **près de 65%**,
- ❑ Usage « activités » à hauteur de **près de 23%**,
- ❑ Stabilité de la répartition, hors baisse de l'usage « routier » de plus de 7% à **moins de 5%** entre 2009 et 2021.



DES ANALYSES ET CROISEMENTS MULTIPLES DES DONNÉES DE CONSOMMATIONS D'ENAF

- ❑ Consommation des ENAF réalisée dans les plus de 30.000 communes rurales (habitat dispersé, très dispersé et bourgs ruraux) à hauteur de **près de 68%**,
- ❑ Les grands centres urbains consomment à hauteur de **5,7% avec plus de 25M.hab**,
- ❑ Stabilité dans le temps (2009 -> 2021) de la répartition rural/urbain.

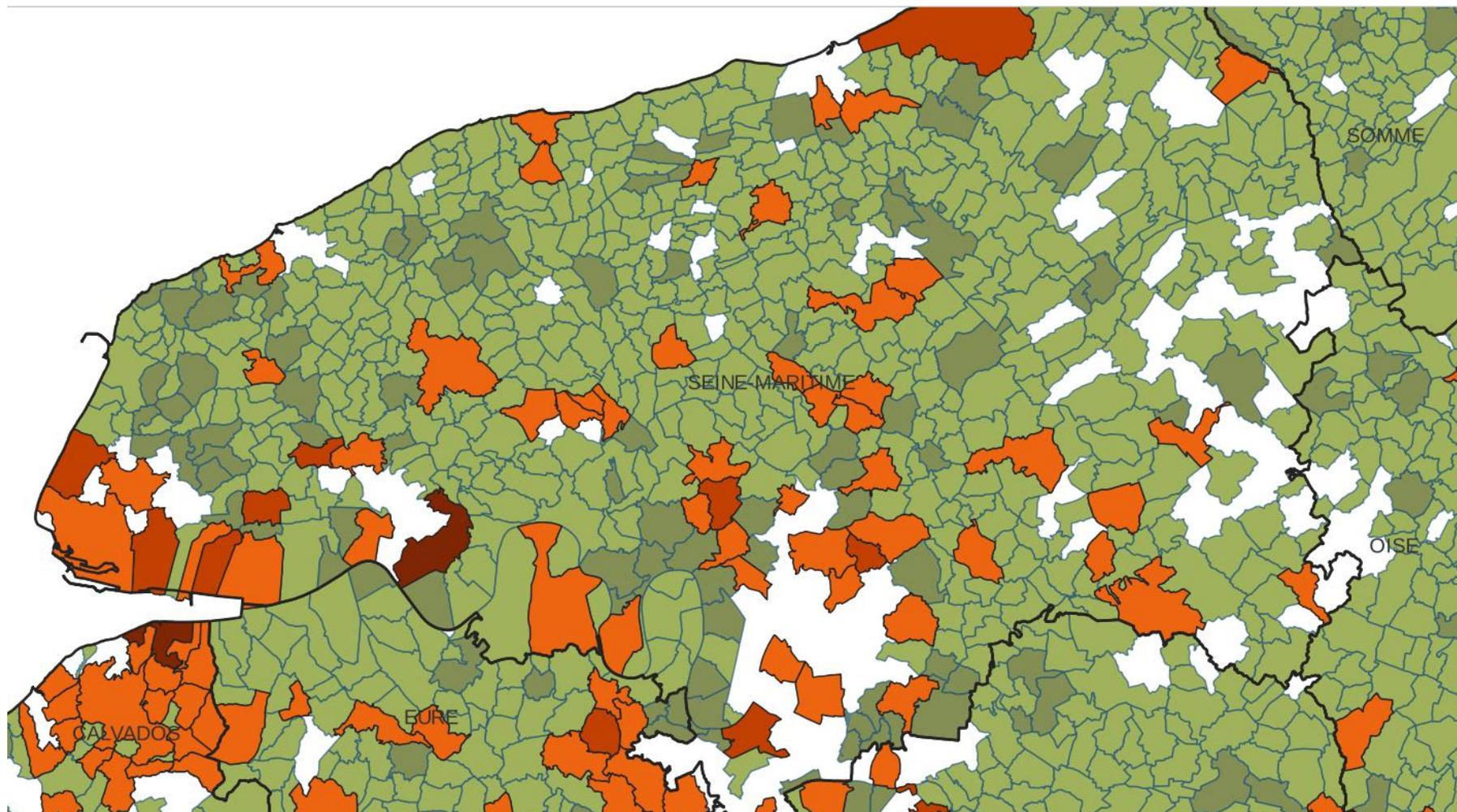


DES ANALYSES ET CROISEMENTS MULTIPLES DES DONNÉES DE CONSOMMATIONS D'ENAF

- 7 Types INSEE densité communes
- Grands centres urbains
 - Centres urbains intermédiaires
 - Petites villes
 - Ceintures urbaines
 - Bourgs ruraux
 - Commune rurale à habitat dispersé
 - Commune rurale à habitat très dispersé

- Consommation 2009 - 2021 en m²
- 0 - 10000
 - 10000 - 20000
 - 20000 - 100000
 - 100000 - 200000
 - 200000 - 500000
 - 500000 - 1000000
 - 1000000 - 8953649

- Recouvrement partiel entre communes rurales à habitat dispersé, bourgs ruraux, et Consommation d'ENAF.



DES ANALYSES ET CROISEMENTS MULTIPLES DES DONNÉES DE CONSOMMATIONS D'ENAF

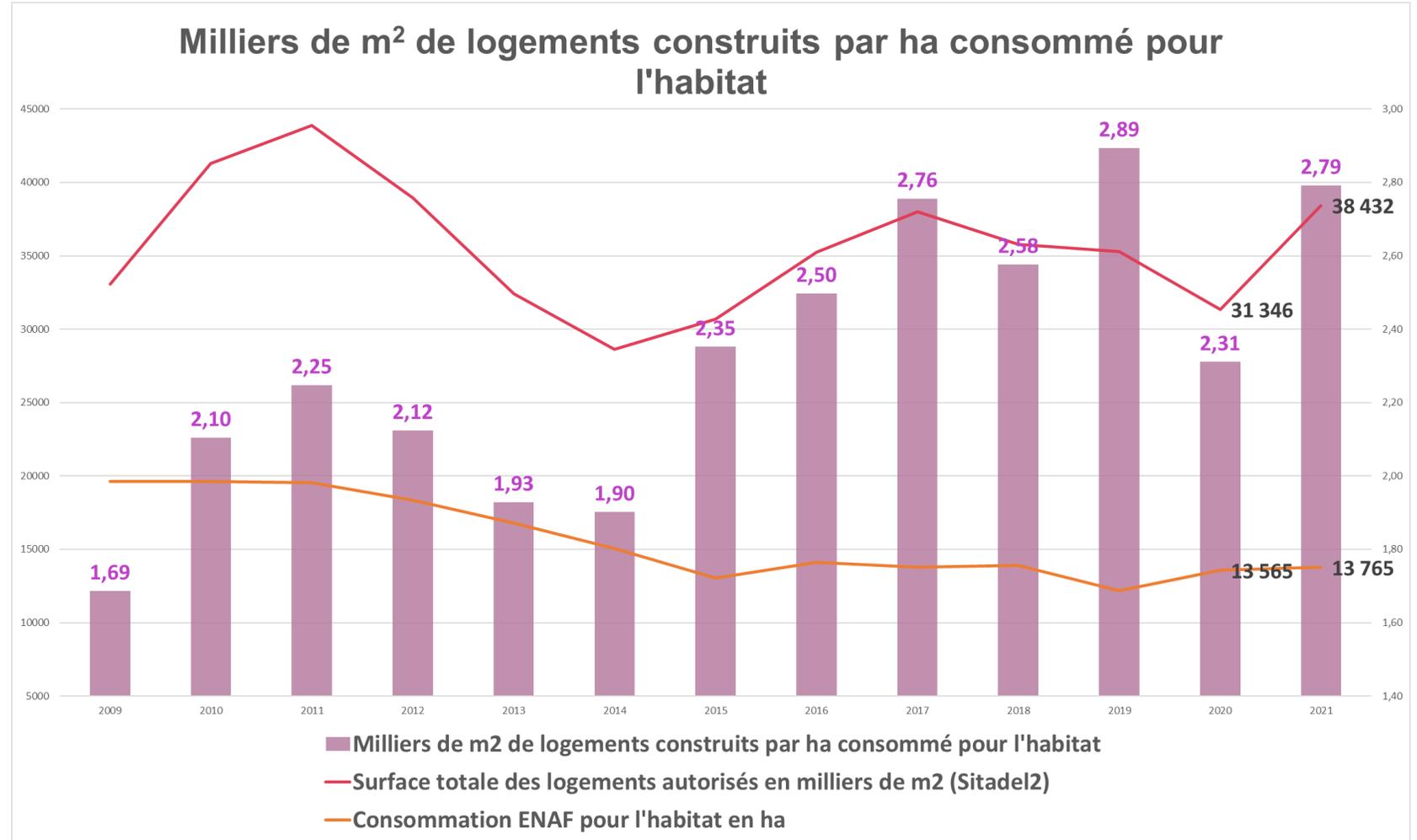
- Etat Docs d'urbanisme 31/12/2022
- RNU - PLU ou PLUi en élaboration
 - RNU - CC en élaboration
 - RNU
 - POS approuvé - PLU ou PLUi en cours
 - POS approuvé
 - PLU ou PLUi approuvé - en révision
 - PLU ou PLUi approuvé - CC en élaboration
 - PLU ou PLUi approuvé
 - CC approuvée - PLU ou PLUi en cours
 - CC approuvée - en révision
 - CC approuvée
 - Autre
- Consommation 2009 - 2021 en m²
- 0 - 10000
 - 10000 - 20000
 - 20000 - 100000
 - 100000 - 200000
 - 200000 - 500000
 - 500000 - 1000000
 - 1000000 - 8953649

Recouvrement
faible entre
communes au
RNU et
Consommation
d'ENAF.



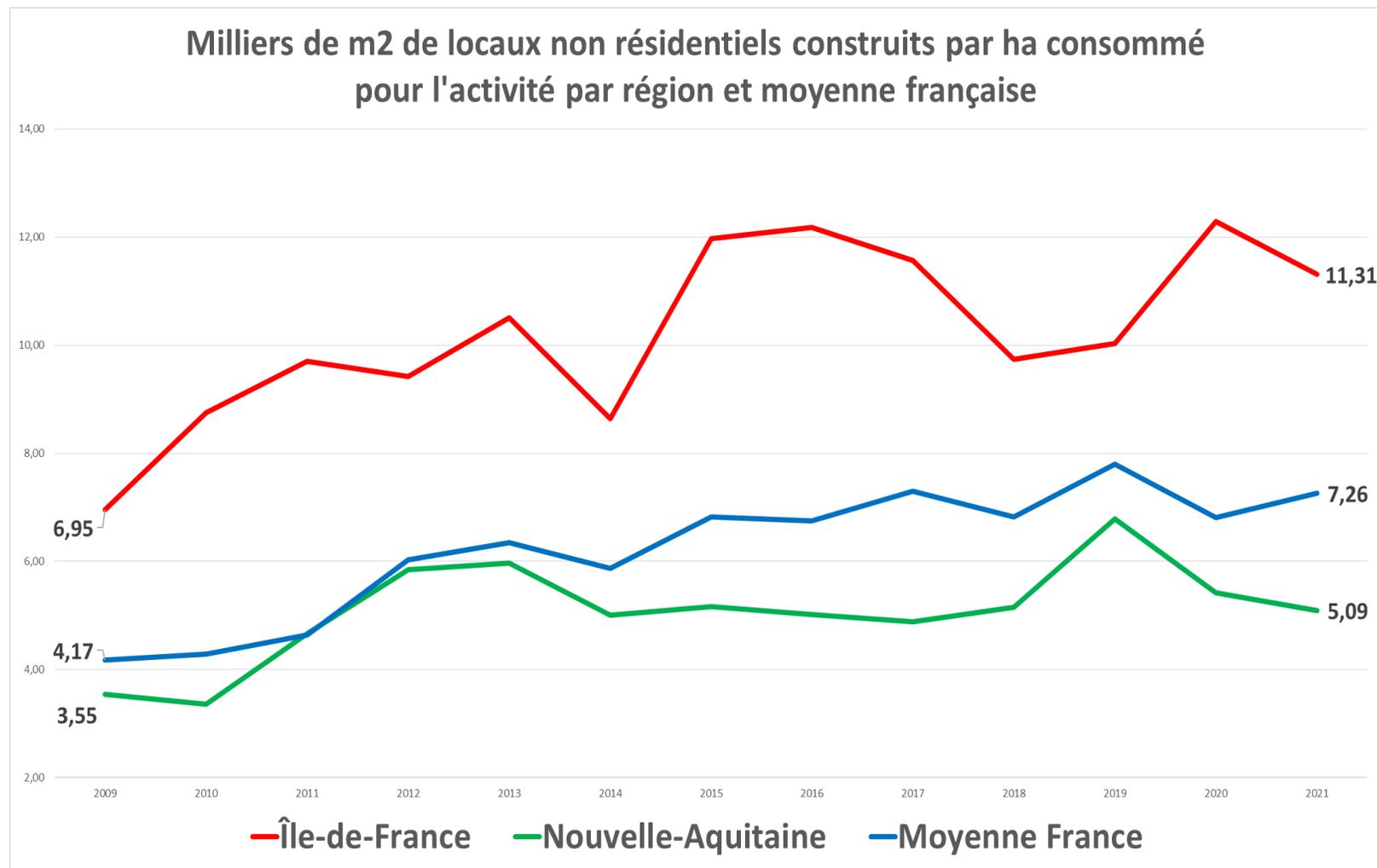
DES ANALYSES ET CROISEMENTS MULTIPLES DES DONNÉES DE CONSOMMATIONS D'ENAF

- ❑ **Efficacité**, en m² de logements construits par ha consommé pour l'habitat, **qui rebondit en 2021**,
- ❑ **Tendance à plus d'efficacité** de la construction qui semble se confirmer sur le long terme.



DES ANALYSES ET CROISEMENTS MULTIPLES DES DONNÉES DE CONSOMMATIONS D'ENAF

- ❑ L'Île-de-France a une efficacité, en m² de locaux non résidentiels construits par ha consommé pour l'activité, **supérieure à la moyenne nationale**, entre 2009 et 2021.
- ❑ Les régions se distinguent les unes des autres dans leurs modes de consommation des ENAF.



DONNÉES DE CONSOMMATION ENAF ISSUES DES FICHIERS FONCIERS

Des données :

- Qui répondent aux engagements pris dès 2018, et dont l'utilisation est en croissance régulière depuis,
- Qui vont accompagner le pilotage de la consommation d'ENAF jusqu'en 2031,
- Qui offrent un potentiel d'analyse, par segmentation ou croisement, au-delà de la stricte mesure de la consommation d'ENAF,
- Qui alimentent <https://mondiagnosticartificialisation.beta.gouv.fr/> par SPARTE.



MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Liberté

Égalité

Fraternité

MERCI, pour toute question :

Pascal.lory@developpement-durable.gouv.fr